

LUNDI 7 FEVRIER 2022 A 14 H 30

15-19, avenue Pierre Mendès-France – CS 81411–
75646 PARIS CEDEX 13

ORDRE DU JOUR

POUR LA SEULE PARTIE QUI RELEVE DES DELIBERATIONS DU BUREAU PRISES
EN APPLICATION DE LA DELIBERATION CM2020/07/20/03 PORTANT DELEGATION D'ATTRIBUTIONS
DU CONSEIL DE LA METROPOLE DU GRAND PARIS AU BUREAU.

A) Approbation du procès-verbal des délibérations du Bureau du 9 décembre 2021

B) Délibérations

❖ Aménagement

1. Approbation des conventions de financement relatives aux deux premières actions du projet partenarial d'aménagement (PPA) de Villeneuve-la-Garenne

❖ Développement économique, innovation numérique et attractivité

2. Attribution de subventions FIMACS dans le cadre du programme d'accompagnement "Centres-Villes Vivants" édition 2
3. Attribution d'une subvention à l'association "Films 4 Sustainable World" pour l'organisation du festival Megacities-Shortdocs
4. Convention de partenariat entre la Métropole du Grand Paris et l'association ASTERRE visant à soutenir les 8èmes assises nationales de la construction en terre crue
5. Convention de partenariat entre la Métropole du Grand Paris et l'association Circolab

❖ Environnement

6. Attribution de subventions pour la fourniture de panneaux de signalisation pour la zone à faibles émissions métropolitaine
7. Approbation d'un accord de confidentialité entre EDF et la Métropole du Grand Paris dans le cadre du projet de coopérative carbone

❖ Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI)

8. Approbation des avenants à la convention et à la déclaration d'intention pour l'intégration de la Métropole dans le groupe de travail portant sur la résilience des réseaux

Fait à Paris, le 1^{er} février 2022

SIGNE

Le Président de la métropole du Grand Paris

Patrick OLLIER
Ancien Ministre
Maire de Rueil-Malmaison